

Soutenance de mémoire - *orientation géographie* - de

Daniel Baehler

Professeur : Patrick Rérat

Expert : Dr. Pierre Dessemontet, EPFL

Intitulé du mémoire:

Déménager au centre-ville pour se déplacer autrement ? Mobilité quotidienne et choix résidentiel, l'exemple du Parc de la Suze à Bienne

La soutenance aura lieu en FLSH le **12 mars 2013** à **16h15** à l'alvéole de géographie, **salle B.1.38**

RÉSUMÉ

Dans les débats actuels sur l'avenir des villes, un certain consensus existe sur le fait que la densification urbaine représente une solution pour assurer un développement durable du territoire. C'est aussi une réponse à l'étalement urbain et ses effets négatifs liés, notamment, au trafic individuel motorisé. En effet, les pratiques de mobilité sont fortement liées aux structures spatiales au lieu de résidence. Densifier les villes permet et encourage un comportement de mobilité plus durable, axé sur les transports publics et la mobilité douce.

Ce mémoire s'inscrit dans ces vastes débats en s'intéressant aux relations entre mobilité quotidienne et choix résidentiel, dans le cas des habitants du Parc de la Suze, un quartier résidentiel construit sur une ancienne friche industrielle au centre-ville de Bienne. Nous poursuivons trois objectifs dans ce travail : comprendre l'importance de la mobilité quotidienne dans le choix résidentiel ; comprendre de quelle manière et pour quelles raisons les pratiques de mobilité quotidienne ont évolué suite au déménagement dans un nouveau quartier au centre-ville ; et définir les styles de mobilité caractérisant les habitants du Parc de la Suze. Pour y répondre, nous avons eu recours à des « mixed methods », c'est-à-dire que nous avons combiné des résultats quantitatifs d'un questionnaire envoyé à tous les ménages et les données qualitatives récoltées essentiellement grâce à des entretiens.

Les résultats de notre recherche montrent la grande importance de la mobilité quotidienne dans le choix résidentiel. Hormis les caractéristiques du logement, les motivations les plus importantes pour l'emménagement au Parc de la Suze sont la volonté de vivre au centre-ville et la possibilité de se déplacer à pied et en vélo. Ceci surtout dans le but de rester ou de devenir indépendant de la voiture pour se déplacer dans la vie quotidienne. Ce critère était notamment décisif pour les personnes anticipant une mobilité réduite liée à l'âge. Il s'avère, en effet, que la moyenne d'âge des habitants du Parc de la Suze est assez élevée par rapport à la moyenne suisse.

Ensuite, nous avons relevé que le comportement de mobilité quotidienne a changé pour les habitants venus d'un autre contexte spatial, en particulier de l'espace rural : ils se déplacent plus souvent à pied ou en vélo et utilisent moins la voiture qu'auparavant. Cependant, les personnes qui résidaient déjà au centre-ville de Bienne ont très rarement adapté leur choix modal. Il faut également tenir compte du fait que la majorité des habitants de notre objet d'étude se caractérise par un capital spatial élevé : ils ont différents modes de transports à disposition ainsi que les compétences à les utiliser. Enfin, nous avons établi cinq styles de mobilité qui caractérisent les habitants du Parc de la Suze. Cela montre que malgré les tendances générales, il existe des comportements différents de mobilité quotidienne au sein d'un même contexte territorial.